

CLDR VILLERS-LA-VILLE

Réunion du 23 février 2026



Fondation Rurale
de Wallonie

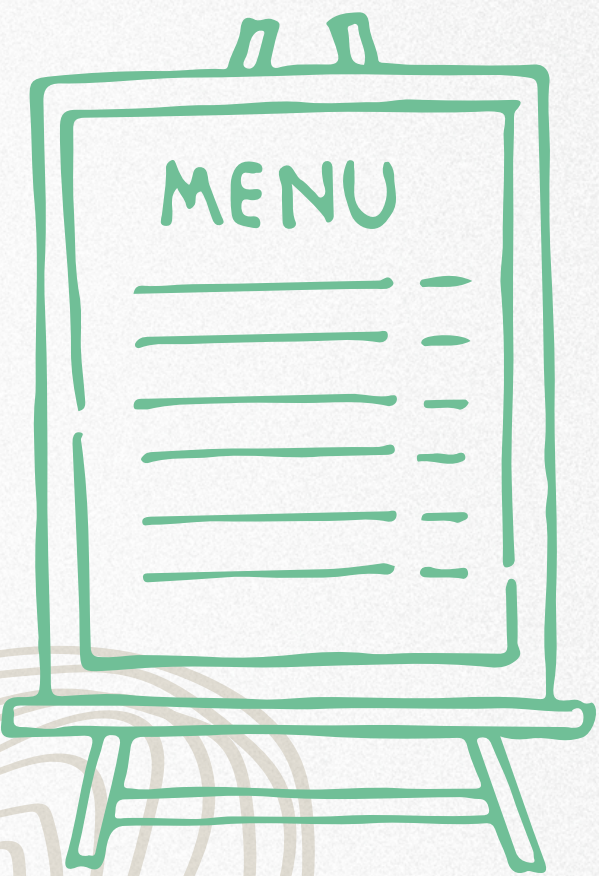
ET DEPUIS (PRESQU')UN AN ?



Fondation Rurale
de Wallonie

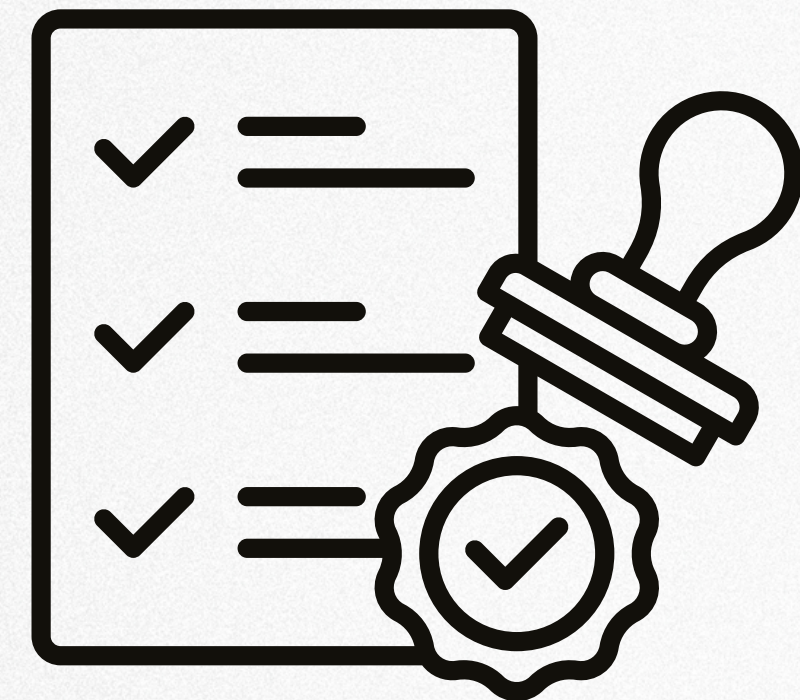
ORDRE DU JOUR

1. Introduction et approbation du CR du 22 avril 2025
2. Rétrospective des avancées 2025
3. Suivi des projets en cours
 - Création d'une maison multiservices à Sart-Dames-Avelines
 - Promouvoir les pratiques de gestion naturelle et écologique des jardins publics et privés
 - Promotion de l'HORECA
4. Proposition de programme de travail 2026
5. Divers et Agenda

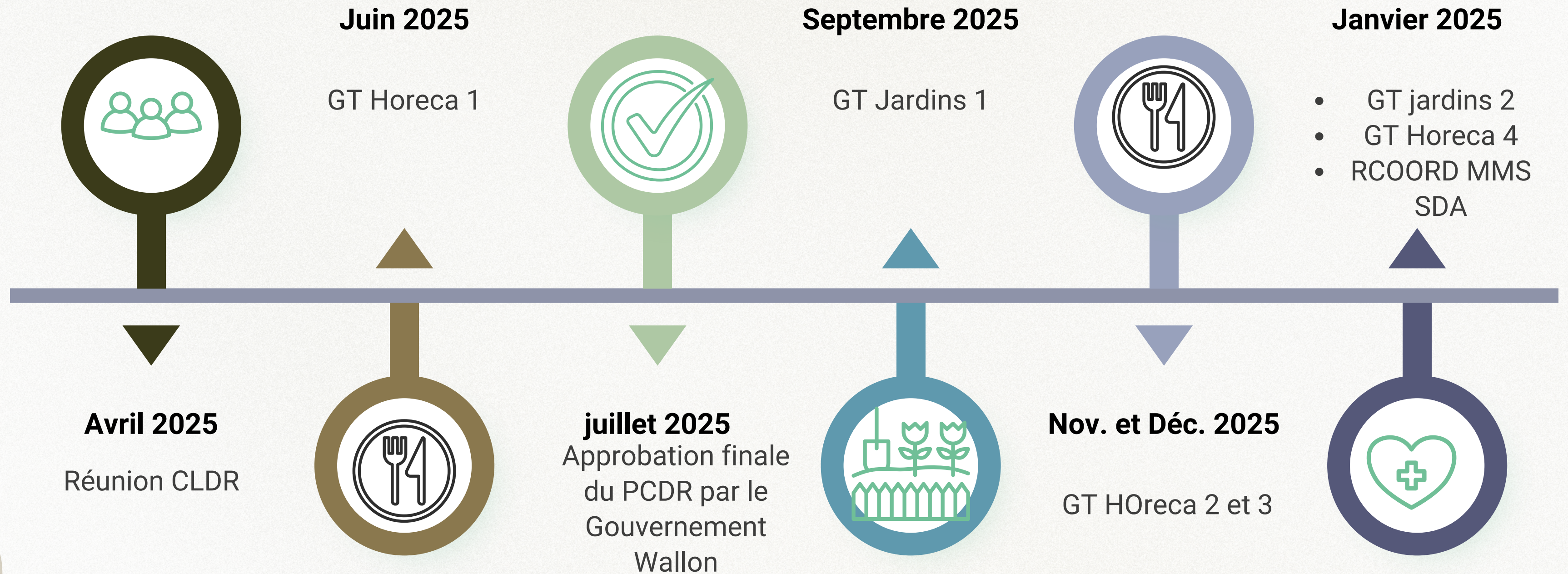


INTRODUCTION

Introduction et approbation du CR du 22 avril 2025



RÉTROSPECTIVE 2025





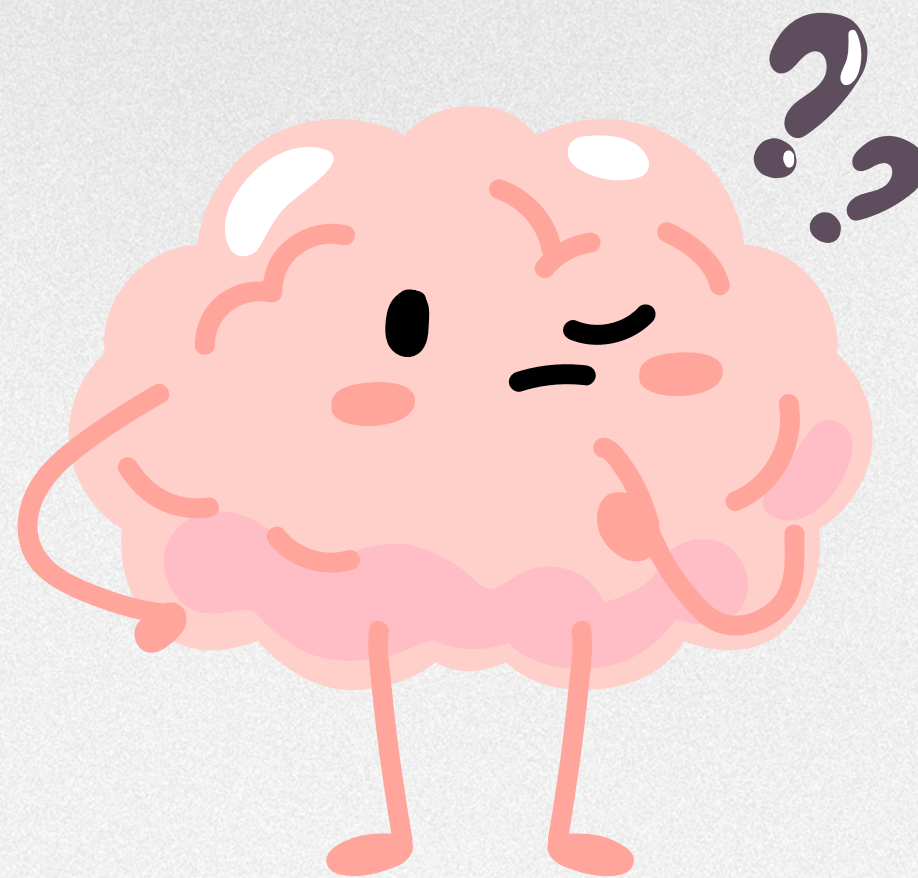
MAISON MULTI SERVICE SART-DAMES-AVELINES

Suivi des projets en cours

Introduction et approbation du CR du 22 avril 2025



DES QUESTIONS? DES REMARQUES? DES AVIS?



GT HORECA: MISE EN VALEUR DE L'HORECA

Suivi des projets en cours



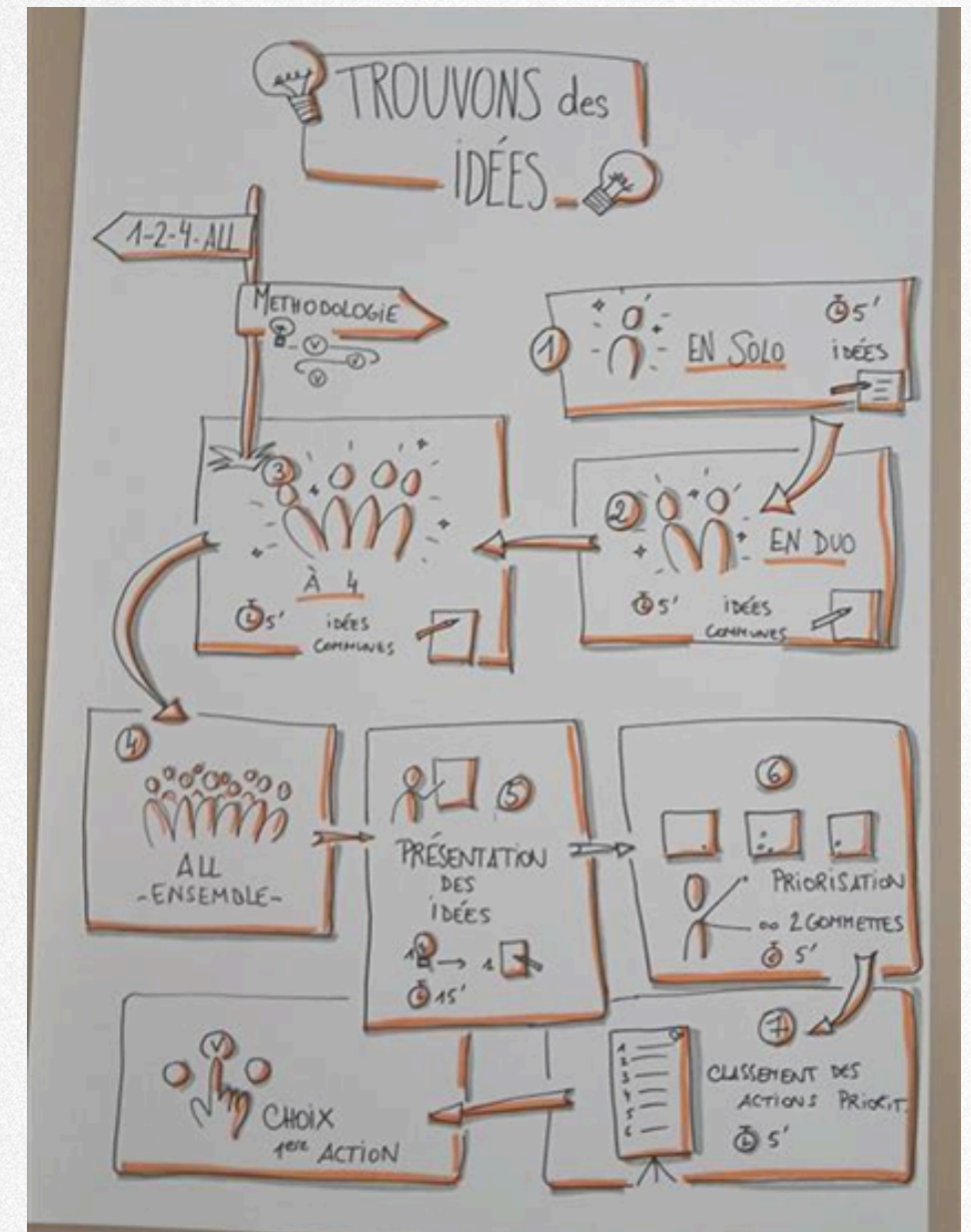
« Promotion de l'HORECA dans les villages, avec valorisation des produits locaux, soutien aux établissements existants et accompagnement à l'installation de nouveaux acteurs. »

LE CONTEXTE

Travail de GT

- Création d'un GT de la CLDR, avec des restaurateurs locaux et la Commune : But? Actions concrètes pour valoriser l'HORECA local
- 2 réunions du GT
- 18 idées d'actions => priorisation
- Choix de la première action à mettre en oeuvre :

Lancer un site web dédié à l'Horeca villersois et une application liée (Photo, descriptions, horaires, prix; spécialités, familles, PMR,...) + lien sur le site de la Commune et le site de l'Abbaye
- QR code à diffuser





LE PROJET

Travail de partenariat

=> Rencontres préparatoires avec le CECI, rencontre avec le Directeur de l'Abbaye

=> Présentation du projet aux restaurateurs : engouement !

Projet validé : Création d'une page web dédiée « Où manger à Villers-la-Ville », qui :

- reprend l'ensemble des restaurants et traiteurs villersois participants ;
- est gérée par le CECI ;
- est relayée par les outils de communication de l'Abbaye et de la Commune.



 Objectif : donner une réponse simple, visible et attractive à la question que se posent tous les visiteurs : « Où manger à Villers-la-Ville ? » et faire rayonner la fréquentation de l'Abbaye vers les restaurateurs locaux

LE PROJET

Travail de partenariat



ANNUAIREDEVENIR MEMBREÉVÉNEMENTSÀ PROPOSCONTACTCONNEXION

Accueil > Restaurants & Hôtels

Restaurants & Hôtels

Rechercher par mots clés...

Type d'établissement ▾

Services proposés ▾

Type de cuisine ▾

Tous : 56





Bois de Lune

Adresse : Rue des Chats, 5, Villers-la-Ville
Bar, Restaurant

En savoir plus



C

Chez Nous

Adresse : Rue des Chats, 7, Villers-la-Ville
Bar, Restaurant

En savoir plus



B

Burger et Bier

Adresse : Rue des Chats, 5, Villers-la-Ville
Frites

En savoir plus

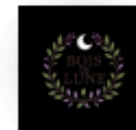
LE PROJET

Travail de partenariat



ANNUAIRE DEVENIR MEMBRE ÉVÉNEMENTS À PROPOS CONTACT CONNEXION

Accueil > Restaurants & Hôtels > Bois de Lune



Bois de Lune



Site Web



Page Instagram



Page Facebook



Menu

€ Prix moyen : 20 eur

📍 Adresse : Rue des Chats, 5, Villers-la-Ville

Description

Situé dans un cadre charmant et apaisant, le restaurant Bois de Lune vous invite à un véritable voyage gastronomique. Ici, chaque plat raconte une histoire : celle des produits locaux et de saison, soigneusement sélectionnés pour leur qualité et leur fraîcheur.

Notre équipe de chefs passionnés transforme des ingrédients simples en créations raffinées qui éveillent tous vos sens. Du service attentionné à l'ambiance chaleureuse, t.

[En savoir plus](#)

Menu



Contact



Horaires habituels

Lundi : Fermé	Jeu. : 11h30 – 15h00 18h00 – 22h00
Mardi : 11h30 – 15h00 18h00 – 22h00	Vendredi : 11h30 – 15h00 18h00 – 22h00
Mercredi : 11h30 – 15h00 18h00 – 22h00	Samedi : 12h00 – 23h00
	Dimanche : 12h00 – 21h30

Informations utiles

📍 Adresse : Rue des Chats, 5, Villers-la-Ville

☎ +32 858 68 95 03

✉ info@boisdelune.be

Confort & équipements

- Accès PMR
- Toilettes accessibles
- Terrasse
- Wifi
- Prises USB
- Parking
- Climatisation
- Chauffage
- Toilettes
- Espace bébé



Accueil
Événements

Contactez-nous !
✉ info@cecvillers.be
☎ +32 477 53 70 94

LE PROJET

le rôle du CECI - Conditions de participation

Le CECI Villers-la-Ville est une ASBL locale qui regroupe les entrepreneurs, commerçants et indépendants de l'entité.

Son site internet (<https://www.cecivillers.be>) sert de plateforme centrale pour :

- l'annuaire des membres ;
- la page « Où manger » ;
- la promotion des activités économiques locales.

Pour apparaître sur la page « Où manger à Villers-la-Ville », une **adhésion au CECI est nécessaire**.

✓ Cotisation minimale requise

- **Cotisation Bronze** (*minimum obligatoire*): 50€/an

LE PROJET

Une visibilité renforcée grâce aux liens avec l'Abbaye

Le Directeur de l'Abbaye de Villers-la-Ville a été rencontré le **19 janvier 2026** et a confirmé son **intérêt pour le projet**.

Concrètement, la page « Où manger » pourra être relayée :

- sur le **site web de l'Abbaye** ;
- via des **QR codes** (entrée du site, parkings, panneaux d'information) ;
- dans les **supports de communication liés aux événements** (spectacles, Nuit des Chœurs, Classic'All, opéras, etc.) ;
- comme **alternative lorsque les points de restauration de l'Abbaye sont complets**.

👉 Cela représente un **flux de visiteurs important**, souvent extérieurs à la commune.

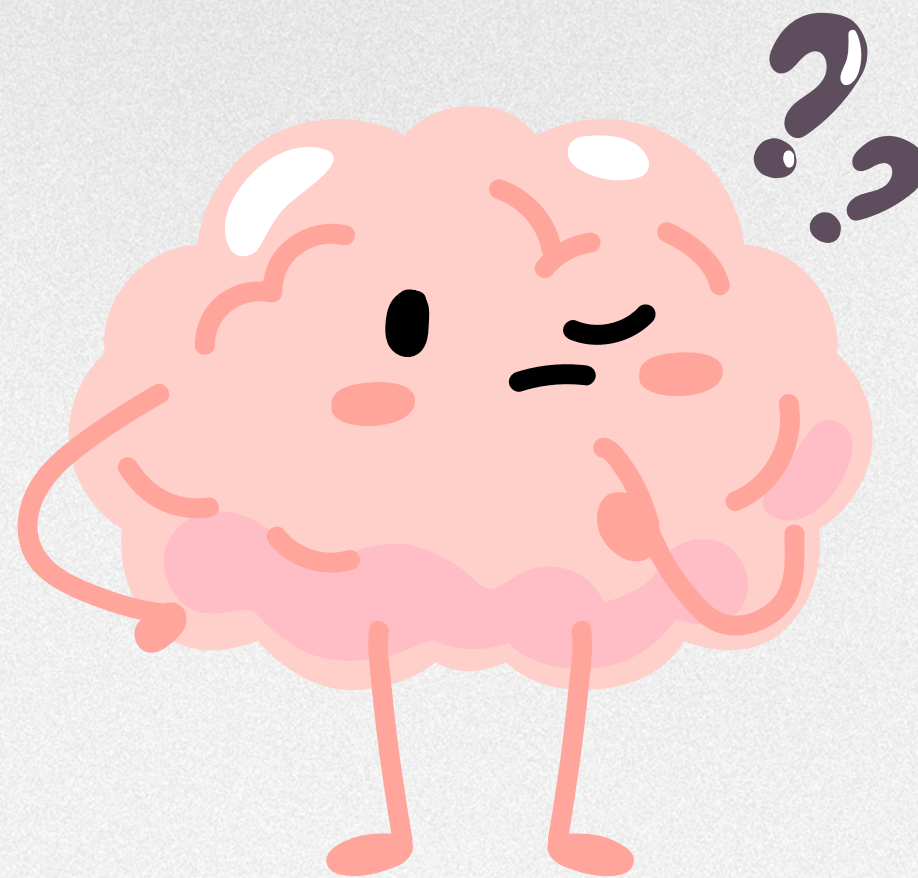
LES SUITES

Construction de la page

- Suite à la rencontre de quelques restaurateurs en janvier 2026, tous les restaurateurs et traiteurs de la Commune ont reçu un courrier leur expliquant la démarche et les invitants à participer.
- Le CECI travaille sur la conception de la page et des formulaires d'encodage (délais début mars)
- Un atelier sera organisé avec les restaurateurs: aide à la conception et à la gestion de leur page (avril)
- Les liens seront fait avec l'Abbaye pour la diffusion de la page et la communication
- Une petite campagne de communication sera organisée pour prévenir la population et inaugurer la page.

=> une fois ce projet sur les rails, le GT pourra proposer la mise en oeuvre de la prochaine action

DES QUESTIONS? DES REMARQUES? DES AVIS?



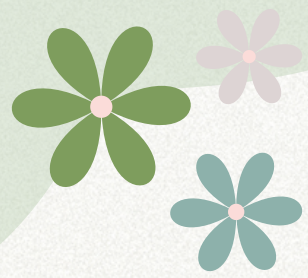
GT JARDIN : PROMOTION BIODIVERSITÉ JARDINS

Suivi des projets en cours



PCDR – Fiche projet 2.1

Promouvoir les pratiques de gestion naturelle et écologique dans les jardins privés et publics



GT JARDINS: POINT D'ÉTAPE ET LANCEMENT DE "VILLERS-MON-JARDIN"

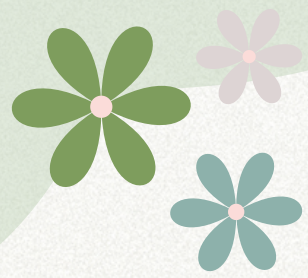
PCDR – Fiche projet 2.1

Promouvoir les pratiques de gestion naturelle et écologique dans les jardins privés et publics

GT1: Septembre 2025

- Groupe satellite de la CLDR, motivé et ouvert à des partenaires extérieurs.
- Objectif : sensibiliser largement les habitants aux pratiques de jardinage favorables à la biodiversité.
- Fonctionnement : idées → GT → CLDR → décisions du Collège.
- Brain-storming d'idées





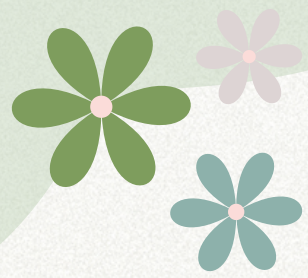
GT JARDINS: POINT D'ÉTAPE ET LANCEMENT DE "VILLERS-MON-JARDIN"



GT1: Septembre 2025: idées

- Campagne de **communication**
- Rubrique "Jardins au naturel" dans le **concours de façades fleuries/potager**
- **Balade de jardins** inspirée des "parcours d'artistes"
- Rubrique environnement dans le **bulletin communal**
- Collaboration avec une pépinière locale
- Formation de "**guides jardins**"
- **Formation** d'un ouvrier communal pour animer des chantiers participatifs
- **Chantier participatif** sur un lieu communal
- Utilisation des subsides pour créer un **espace modèle**
- Lien avec les **associations locales**
- Décloisonnement des jardins pour les **hérissons**





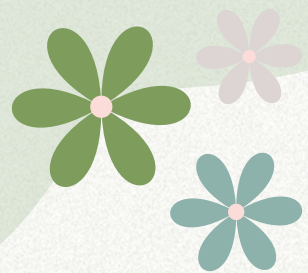
GT JARDINS: POINT D'ÉTAPE ET LANCEMENT DE "VILLERS-MON-JARDIN"



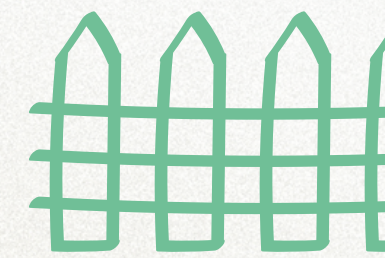
Première action priorisée : **Organisation d'une journée jardins ouverts**

=> Organisation d'une deuxième réunion GT jardins avec de nouveaux partenaires





GT JARDINS: POINT D'ÉTAPE ET LANCEMENT DE "VILLERS-MON-JARDIN"



GT 2 12/01/26: Une dynamique qui se renforce

- **Participants variés** : Commune, CLDR, FRW, CADEV, CNB, habitants engagés.
- Retour d'expérience du **Rallye Jardin de Chastre**
- **Ambiance positive** : créativité, partage d'expériences, montée en puissance du réseau local.

[

Objectifs de cette réunion :

- Poser **bases de l'événement « jardins ouverts »**.
- Identifier attentes & ressources de chacun.



GT JARDINS: POINT D'ÉTAPE ET LANCEMENT DE "VILLERS-MON-JARDIN"

GT 2 12/01/26: Villers-Mon-Jardin: les bases de l'événement

 Date retenue : 31 mai 2026 (10h–18h)

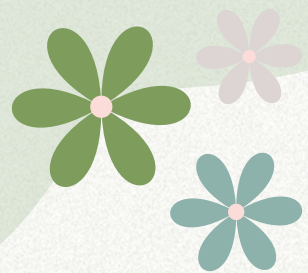
Identité visuelle

- Nom : **Villers-mon-Jardin**
- Logo :

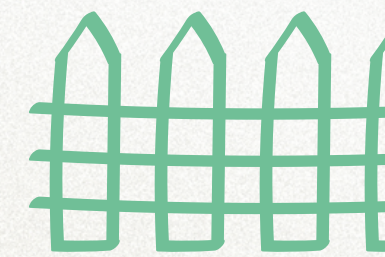
Philosophie

- Événement **non compétitif, convivial, inspirant.**
- Ouvert à **tous les types de jardins** : petits, simples, potagers, naturalistes...
- Objectif : montrer que "**naturel = beau & accessible**"
- **Animations par le CNB** (optionelles)





GT JARDINS: POINT D'ÉTAPE ET LANCEMENT DE "VILLERS-MON-JARDIN"



GT 2 12/01/26: Villers-Mon-Jardin: Modalités pour les jardiniers (via formulaire)

Engagement demandé

- Ouvrir son jardin de 10h à 18h.
- Être présent pour accueillir, informer, raconter.

Informations collectées via **formulaire** :

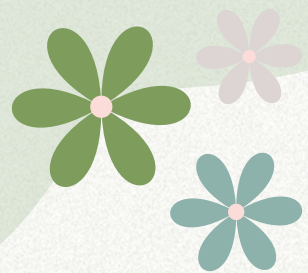
- Description du jardin & points d'intérêt
- Type, surface, accessibilité, présence d'animaux
- Aménagements favorables à la biodiversité (mares, haies vives, prairies fleuries, compost, nichoirs...)
- Capacité d'accueil
- Consentements (photos, adresse)

**relais du formulaire via bulletin
communal**

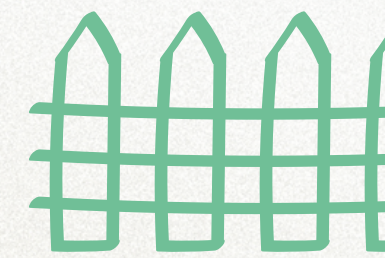
Animations CNB (optionnelles)

- Dans certains jardins adaptés.
- Besoin d'une sélection anticipée.





GT JARDINS: POINT D'ÉTAPE ET LANCEMENT DE "VILLERS-MON-JARDIN"



Suites et communication

➔ **Réunion du GT : 25 mars 2026**

SOON

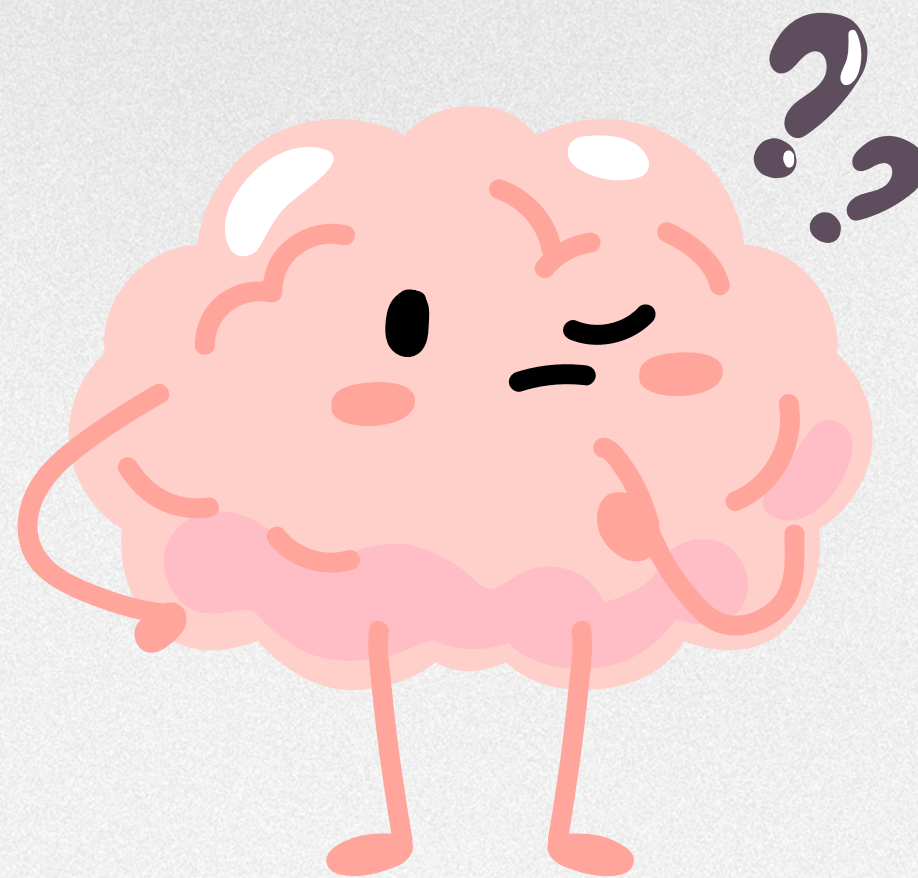
- Point sur les candidatures
- Création du circuit
- Mise en place de la communication publique

✓ Objectifs CLDR aujourd'hui

- Prendre acte de l'avancement
- Soutenir la diffusion de l'appel à candidatures
- Mobiliser vos réseaux
- Faire remonter d'éventuelles propositions ou ressources



DES QUESTIONS? DES REMARQUES? DES AVIS?



PROPOSITION PROGRAMME DE TRAVAIL 2026 POUR LA CLDR



Suivi des GT HORECA et Jardins

Événements,
Nouvelles actions,
participation

01



Avant-Projet MMS de SDA

Travail avec l'auteur
de projet: avis sur les
propositions

02



Actualisation de la FP CRCS et demande de convention

Présentation et avis
sur la FP actualisée

03



Création d'un office du tourisme

GT, travail participatif
sur le plan d'action

04



Liaison Abbaye- Gare

Poursuite du projet
sur la dimension
"piétonne - PMR"

05



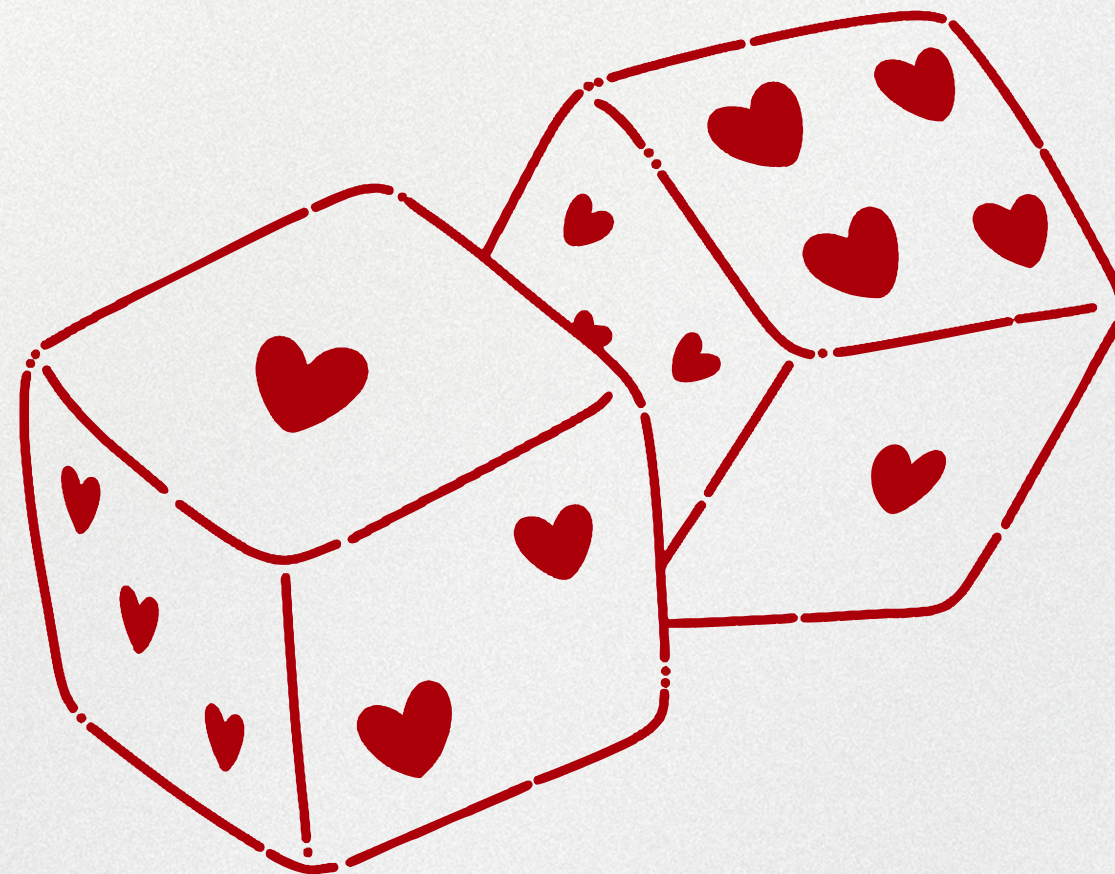
Renouvellement des démissions CLDR

Nouvel appel à
candidatures,
renouvellement des
démissionnaires

06

DIVERS ET AGENDA

Le dé du ressenti



MERCI POUR VOTRE PARTICIPATION !

merci

Fiche 1.2 - Maison Multiservices à Sart-Dames-Avelines

Réunion de coordination en vue d'une demande de
convention faisabilité

26 janvier 2026

Opération de Développement Rural de Villers-la-Ville



Objectifs du projet

- Créer une maison multiservices à Sart-Dames-Avelines pour
 - renforcer les fonctions multiservices, pour certaines déjà présentes: Donnerie, EPN, groupement musical, Accueil seniors, ALE,...
 - Rénover la salle qui sera dédiée majoritairement à des activités culturelles, festives, événementielles et de loisirs qui ont besoin d'un grand espace d'un seul tenant.
 - Améliorer son accessibilité et le parking disponible

Aménagements prévus

- Rénover la salle polyvalente pour des activités associatives, culturelles et festives
- Améliorer les conditions d'accueil du service de donnerie
- Aménager les abords et accès

- Rue Gustave Linet, 40-44, 1495 Sart-Dames-Avelines
- Site communal composé de trois bâtiments sur une parcelle de 48 ares.

Localisation du projet



Situation actuelle



Le site, qui appartient entièrement à la Commune de Villers-la-Ville, est composé de trois bâtiments:

1. A l'avant, du côté rue, l'ancienne maison communale:

- (ALE), (EPN), le service de secours, des logements publics, des activités d'une école de musique et un local pour l'association des pensionnés,
- d'environ 600 m² au sol.
- qualité architecturale et patrimoniale intéressante

2. En deuxième rang salle communale polyvalente

- usage associatif, festif et rassemblement.
- Plus aux normes énergétiques et techniques. toiture : amiante et fuites d'eau.
- de 514 m²

3. En troisième rang hangar (anciennement le service des travaux)

- donnerie communale
- de 370 m²
- pas isolé et plus aux normes techniques+ fuites d'eau provenant de la toiture

Aménagements prévus

- Lot 1
 - démolir le bâtiment 3 pour mettre à disposition un espace extérieur en lien avec les bâtiments 1 et 2 ;
 - Reconstruire le bâtiment 2 existant ou rénover le bâtiment 2 existant.
- Lot 2 : Aménagement des abords (parking, végétalisation, accessibilité PMR)

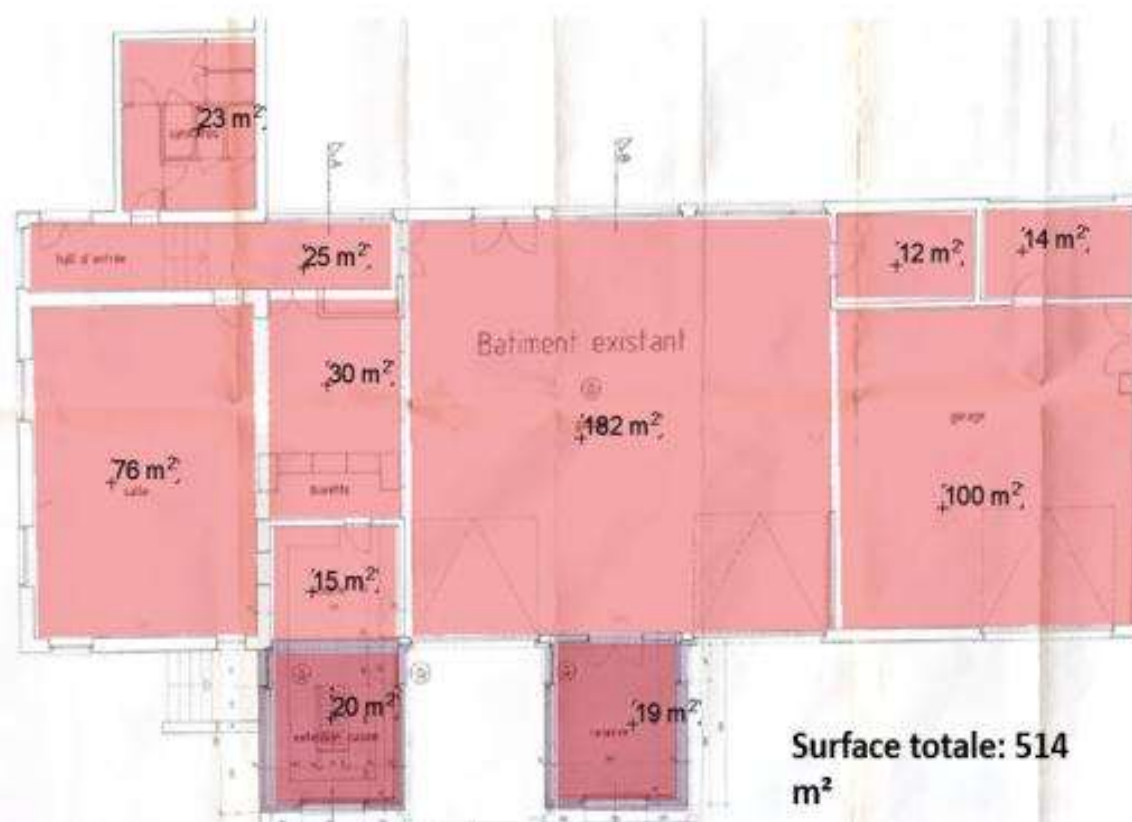
Aménagements prévus

- Démolitions
- Accès



Lot 1: La salle polyvalente

SITUATION EXISTANTE: surfaces



FONCTIONS actuelles

- Salle collective des fêtes: 258m²
- Bar: 30m²
- Sas d'entrée: 25m²
- Sanitaires: 23m²
- Cuisine: 35m²
- Réserve matériel: 19m²
- Réserve: 12+14m²
- Salle de musique: 70+30m²
- Donnerie: 200m²

Transformation de la salle / Rénovation du bâtiment 2

- ✓ Le bâtiment 2 sera **rénové**.
- ✓ Objectif : créer **deux salles polyvalentes** et des locaux techniques.

Espaces prévus :

- ✓ **Grande salle polyvalente** (~200 m²) : Accueil d'événements, activités culturelles et festives, Réserve pour matériel et mobilier pliant
- ✓ **Petite salle polyvalente** (~40 m²) : Activités de l'école de musique, Activités des pensionnés et associations locales (ex. Repair Café)
- ✓ **Locaux techniques** (>50 m²) : Cuisine professionnelle (à étudier), Bar, Sanitaires
- ✓ Un espace d'environ 150m² (+ mezzanine) pour **la donnerie**.

Performance énergétique :

- ✓ **Mise aux normes** énergétiques actuelles
- ✓ Installation de **panneaux photovoltaïques** pour production d'énergie renouvelable

Lot 2: Les accès et abords



 **Aménagement des abords** Réfection de **3.800 m²** de terrain après rénovation des bâtiments

- Création d'un **parking suffisant**, incluant :
 - **Places PMR** facilement accessibles
 - **Parking vélo sécurisé**
- Aménagement **paysager et végétalisé** :
 - Utilisation de **dalles gazon** pour favoriser l'infiltration des eaux de pluie
 - Objectif : **maximiser la biodiversité**
- Création d'une **esplanade conviviale** :
 - Accueil d'activités extérieures
 - Possibilité d'installer des **structures temporaires** (chapiteau, tonnelle...)
- Aménagements spécifiques :
 - **Accès pour les livraisons** vers les espaces techniques et la cuisine
 - **Conservation de l'accès existant** pour les services d'urgence
- Tous les lieux seront **accessibles aux PMR** et aux **services de secours**

Aménagements prévus

- Démolitions
- Accès



Fonctions prévues pour la MMS

- Fonctions maintenues:
 - l'espace public numérique (EPN), l'agence locale pour l'emploi (ALE), le service des secours (112), des logements publics, la donnerie, groupement musical,...
 - Activités festives et associatives
- Nouvelles activités:
 - des ateliers pour les seniors (kitchenette, écriture, jeux de société, cours d'informatique et de nouvelles technologies, gymnastique douce...) ;
 - des animations pour enfants et adolescents ;
 - des ateliers petite enfance : massages bébés, coin lecture, espace pour la psychomotricité, activités préventives envisageables dans le cadre du projet « Espace rencontre parents-enfants » (éveil musical, éveil sensoriel, formations aux soins d'urgence, séances d'information sur divers thèmes...) ;
 - l'organisation de conférences pour parents, pour seniors... ;

Budgets synthétique



Budget synthétique				
Aménagements	Prix (€) TVAC	Part communale	Part DR	Commentaire
Lot1 : Batiments	1.564.750,22 €	884.750,22 €	680.000,00 €	Plafond subside DR
Lot 2: Abords et accès	446.925,60 €	446.925,60 €	- €	
Montants TVAC :	2.011.675,82 €	1.331.675,82 €	680.000,00 €	

Les suites

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE VILLERS-LA-VILLE

CLDR de VILLERS-LA-VILLE – REUNION PLENIERE
Le **lundi 23 février 2026** - Compte-rendu synthétique

Participants :

Pour la CLDR Citoyens (12 + 2 invités) : Aubry Nicole, Chevalier Agnès, Claessens Julien, Laduron Anne-Marie, Manneback Valérien, Mercier Quentin, Morel Dany, Rousseau Gisèle, Sellier Bernadette, Simon Bernard, Theys Emmanuel, Ventre de la Touloubre Mathieu, Minne André (Invité), Matheys Bernard (Invité)

Pour la CLDR Elus (2) : Balza Eric, Vanhollebeke Philippe,

Pour l'Administration communale : Marina PETRY (Agent relais ODR) ;

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (organisme d'accompagnement) : Marie BURETTE et Nicolas BOSMANS.

Excusés : Burton Emmanuel, Traoré Charles, Callewaert Cécile, El Abassi Nadia, Lardinois Nicole

Copie :

- aux membres de la CLDR
- au Collège communal
- à l'Administration communale : à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR
- à l'Administration régionale – DGO-ARNE (Xavier DUBOIS)
- à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW

Annexes :

- Annexe 1 - PPT de présentation générale CLDR
- Annexe2 – PPT de présentation de la MMS de SDA

Ordre du jour :

1. Introduction et approbation du CR du 22 avril 2025
 2. Rétrospective des avancées 2025
 3. Suivi des projets en cours
 4. Proposition programme de travail 2026
 5. Divers et agenda
-

1. Introduction et approbation du CR du 22 avril 2025

Eric Balza excuse l'absence du Président et introduit la réunion.

Marie Burette, FRW, présente l'ordre du jour de la rencontre. Elle présente également Nicolas Bosmans, agent FRW qui accompagnera désormais avec elle l'ODR de Villers-la-Ville, en remplacement de Julien Apers.

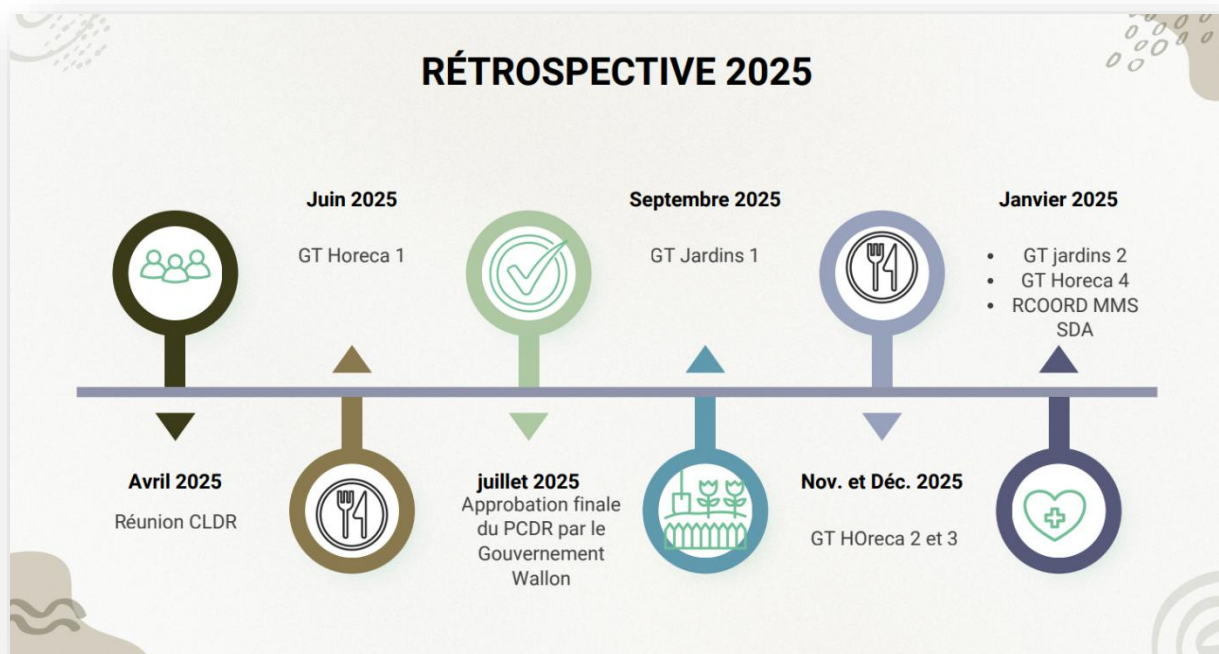
La réunion débute par une animation brise-glace.

Le PV de la réunion du 22 avril 2025 est ensuite approuvé sans remarque

2. Rétrospective des avancées 2025

Les avancées « en un coup d'œil » de l'année 2025 sont présentées par la FRW :

- Avril 25 : La CLDR ne s'est réunie en plénière qu'une seule fois. Par contre, la dynamique de la CLDR a bien été assurée à travers deux GT (voir ci-dessous).
- Juin 25 : lancement du GT « Mise en valeur de l'Horeca » : 4 réunions à ce jour.
- Juillet 25 : approbation du PCDR par le Gouvernement wallon pour une durée de dix ans. À partir de ce moment, la Commune peut introduire des dossiers de demande de subsides.
- Septembre 25 : lancement du GT « jardins » (mise en valeur de la biodiversité). Deux réunions à ce jour
- Janvier 26 : Réunion de coordination pour la demande d'une convention faisabilité Développement rural pour la création d'une Maison multiservices à Sart-Dames-Avelines. Réunion officielle avec le SPW-DR et la Commune.



3. Suivi des projets en cours

Le projet a été actualisé pour la présentation devant le SPW-DR.

3.1 Créer une Maison multiservices de Sart-Dames-Avelines

- Rappel des objectifs principaux du projet :
 - Renforcer la fonction multiservices déjà existante
 - Rénover la salle polyvalente (activités et festivités culturelles et de loisirs).
 - Améliorer l'accessibilité et le parking.

- Rappel de la situation existante, en trois parties :
 - L'ancienne maison communale, fonction multiservices existante.
 - La salle communale polyvalente, en mauvais état et plus aux normes.
 - Ancien hangar du service travaux, en mauvais état également.
- Réflexion communale pour diminuer le coût du projet :
 - Ancienne école reste en l'état (rénovation ultérieure avec d'autres fonds)
 - Maintien de la donnerie à son endroit actuel dans l'espace « salle » rénové
 - Travaux des abords effectués par les ouvriers communaux (à étudier par le futur auteur de projet)
- Estimation financière actuelle 2.011.675,82 €
- Précision sur les aménagements :
 - Salle polyvalente
 - En deux parties : une grande salle de +/- 200 m² + une petite de +/- 40 m².
 - Cuisine
 - Sanitaires à revoir (accessibilité PMR)
 - Mise aux normes énergétiques + panneaux photovoltaïques
 - Espace donnerie +/- 150 m²
 - Locaux techniques
 - Abords :
 - Parking auto + PMR + vélo
 - Aménagements en faveur de la biodiversité
 - Parking en dalles gazon.
 - Parking multifonctionnel (possibilité de chapiteau,...)
 - Intégration du poste de secours dans la réflexion
- Fonctions prévues :
 - Les actuelles sont maintenues.
 - Volonté d'en accueillir de nouvelles.
- Suites :
 - Signature par la Ministre (on espère en mars)
 - Quand convention signée, désignation auteur de projet (marché public).
 - Travail sur avant-projet

→ Questions et remarques de la CLDR :

- Le service travaux pourrait-il faire certains aménagements (abords,...) ?
 - Oui mais l'estimatif financier le prévoit à priori déjà
- Où va-t-on mettre la donnerie pendant les travaux ?
 - Ce n'est pas fixé, un conteneur temporaire a été évoqué .
 - Dans l'ancienne école ? Non car elle est déjà pleine
 - La question sera à ajouter au cahier des charges pour l'auteur de projet.

- Par rapport aux fonctions, y aura-t-il une réflexion sur les besoins ? La présentation fait penser que tout est déjà fixé. De plus, les salles ALE & EPN ne sont pas occupées l'entièreté du temps. Peut-on mieux optimiser les places ?
→ FRW : Une première réflexion a déjà eu lieu mais d'expérience on actualise la réflexion quand les travaux commencent pour ne pas susciter de frustrations et correspondre aux besoins du moment. Mais il faudra le faire et la réflexion n'est pas fermée.
- N'y aurait-il pas lieu d'avoir une réflexion sur les communautés d'énergie pour faire bénéficier le voisinage des surplus de production électrique ?
→ FRW : Ce serait pertinent et pourrait être intégré dans le cahier des charges Auteur.
→ CLDR : est-on limité dans le nombre de panneaux photovoltaïques ?
→ FRW : le bureau d'étude pourra optimiser la réponse en fonction des règles du moment.

3.2 GT Horeca : mise en valeur de l'HORECA

- Volonté marquée dans le programme de travail 2025 de mettre en place ce GT.
- Gt HORECA mis en place en juin. Celui-ci s'est réuni 4 fois depuis son lancement. Il comprend des membres CLDR, de la Commune et des restaurateurs.
- Un brainstorming a permis de lister une série d'action et de dégager la première à mettre en œuvre : la création d'un site web de promotion de l'HORECA. Celui-ci aura pour but de répondre à la question « où manger à Villers-la-Ville » ?
- Celui-ci est mis en œuvre via le CECI (www.cecivillers.be), club indépendant d'entrepreneurs de Villers-la-Ville. Comme ils disposent déjà d'un site internet, cette action est assez facile à mettre en œuvre. Gestion dynamique du site prévue. Il faut savoir par ailleurs que beaucoup de restaurateurs n'ont pas de site internet, uniquement une page Facebook.
- Une adhésion des restaurateurs au CECI est nécessaire. Lors de la réunion de présentation, 7 ont assisté à la réunion.
- Collaboration avec l'abbaye et la Commune pour la diffusion du site web.
- Le site devrait être opérationnel en avril. Des ateliers seront prévus pour l'actualisation de la page.
- Suites :
 - Suivi de la promotion du site + mise en œuvre des autres actions listées.
 - Réunion en mars . Les membres seront informés.

→ Questions et remarques de la CLDR :

- Attention, très mauvais réseau à l'abbaye. Cela pourrait freiner la promotion du site à l'abbaye même.
→ FRW : À clarifier. Une solution devra être trouvée.
- L'abbaye amène 160.000 visiteurs par an. Ce serait dommage de ne pas en profiter pour la promotion des autres lieux.
- Comment attirer les gens vers ce site internet ?
→ FRW : liens avec le site communal, l'abbaye, etc. De plus, un travail d'optimisation du référencement du site est prévu.
- Peut-on demander des subsides Développement rural pour le financement du projet ?
→ FRW : Non, uniquement projets matériels actuellement. Ici, il s'agit d'un projet de dynamisation.
- Autres actions évoquées par le GT Horeca ?
→ FRW :

Proposition	Votes
Lancer un site web dédié à l'Horeca villersois et une application liée (Photo, descriptions, horaires, prix, spécialités, familles, PMR,...) + lien sur le site de la Commune et le site de l'Abbaye - QR code à diffuser	12
Améliorer le partenariat avec l'Abbaye pour la communication conjointe et communiquer vers et avec les organisateurs d'événements à l'Abbaye pour intégrer l'Horeca local (DELDIFFUSION?)	11
Organiser un événement "Carrément Local" : marché gourmand avec restaurateurs et producteurs locaux	8
Créer un chèque avec des bons Horeca valable chez tous les établissements participants	6
Mettre en avant les produits locaux : paniers garnis, macarons "ici on sert local"	5
Mettre en place une carte de fidélité commune à tous les restaurants, avec cachets et lot à gagner	1
Communiquer sur les services traiteurs : à domicile et à emporter	1
Développer une signalétique commune pour les restaurants (routes régionales et communales)	1
Créer un salon des commerçants, entreprises et Horeca, partenariat avec le CECI	1
Développer une offre Take-Away sur le territoire	1

3.3 GT Jardin : promotion de la biodiversité dans les jardins

- Il s'est réuni deux fois depuis son lancement. Composé de membres de la CLDR et de partenaires extérieurs.
- Un premier brainstorming d'idées d'actions a été réalisé :

GT1: Septembre 2025: idées

- Campagne de **communication**
- Rubrique "Jardins au naturel" dans le **concours de façades fleuries/potager**
- **Balade de jardins** inspirée des "parcours d'artistes"
- Rubrique environnement dans le **bulletin communal**
- Collaboration avec une pépinière locale
- Formation de "**guides jardins**"
- **Formation** d'un ouvrier communal pour animer des chantiers participatifs
- **Chantier participatif** sur un lieu communal
- Utilisation des subsides pour créer un **espace modèle**
- Lien avec les **associations locales**
- Décloisonnement des jardins pour les **hérissons**



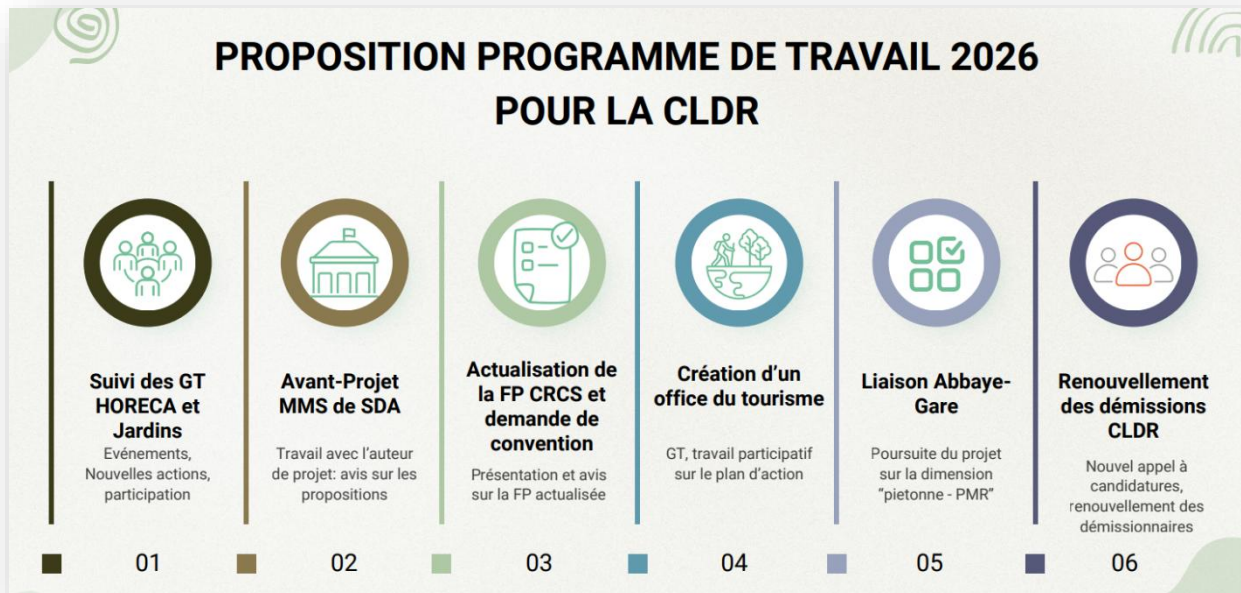
- La première action prioritaire proposée est l'organisation d'une journée jardins ouverts « Villers mon jardin ».
 - Témoignage d'une expérience à Chastre.
 - « Villers mon jardin » est un évènement convivial , non compétitif. Ce n'est pas un concours du plus beau jardin mais plutôt une volonté de montrer des jardins qui ont des spécificités en matière de biodiversité.
 - Candidature demandée pour les jardins participants (échéance de rentrée fin mars).
 - Première édition le 31 mai 2026
- Prochain GT le 25/03 :
 - Le point sur les candidatures
 - Création du circuit
 - Mise en place de la communication publique
- Soutien de la CLDR demandé pour :
 - Soutenir la diffusion de l'appel à candidatures
 - Mobiliser les réseaux
 - Faire des propositions sur l'organisation.

→ Questions et remarques de la CLDR :

- Attention, risque que certains jardins ne correspondent pas aux objectifs de la démarche.
→ FRW : oui, il faudra être vigilant à ce que la démarche soit bien comprise. Néanmoins, dans le formulaire des questions sont posées sur les caractéristiques du jardin. Par ailleurs, les Cercles Naturalistes de Belgique (CNB) ira en visiter.
- Attention de ne pas être trop exigeant pour la première édition pour avoir un nombre suffisant de jardins.
- Mettre en évidence la dimension « convivialité » du projet. Aussi importante que la sensibilisation du projet.
- Distinctions prévues des jardins qui auront une animation CNB.

→ CLDR : ce serait chouette de garder l'idée de logos pour les caractéristiques des différents jardins.

4 Proposition de programme de travail 2026



- **Suivi des actions des GT HORECA et Jardins**
- **FP 1.2 : Maison multiservices de SDA :**
 - Dès que la Commune aura obtenu la convention faisabilité signée par la Ministre, la Commune désignera un Auteur de projet. La CLDR sera consultée sur le stade avant-projet.
 - La Commune aura 24 mois pour rentrer un projet définitif au SPW.
 - Si celui-ci est validé, une convention réalisation débloquant les financements pour les travaux sera soumise à la signature de la Ministre.
- **FP3.13 – Création d'une Maison de village et de ses abords à Tilly (Centre récréatif, culturel et sportif)**
 - Fiche à actualiser pour une rentrée du dossier à la session de septembre
 - Attention, s'agissant d'une fiche du lot 3, le travail d'actualisation sera plus important (estimation budgétaire, programmation des travaux,...)
- **FP3.6 – Faciliter le projet de rénovation du Syndicat d'Initiative (SI) dans un plan stratégique global de l'Abbaye et créer des synergies / mutualisations entre les services de l'Abbaye et du SI**
 - La fiche projet concerne tant le bâtiment que la structure touristique.

- Dans un premier temps, et dans le contexte du nouveau Code régional du Tourisme, il est proposé d'agir sur la question de la reconnaissance de la structure touristique.
- En effet, selon le nouveau Code du Tourisme, à partir du 1^{er} juillet 2026, les structures locales touristiques devront faire l'objet d'une certification si elles veulent continuer à percevoir des subsides et à pratiquer de l'accueil/information touristique. En outre, seuls des offices du tourisme pourront être certifiés. Les syndicats d'initiative ne pourront plus l'être.
- Dans le cadre du processus de certification, une convention doit être passée entre la Maison du Tourisme du Brabant wallon et le futur Office du Tourisme. Un plan d'action à trois ans doit notamment être établi.
- Volonté d'associer la CLDR à la réflexion sur le plan d'action.
- L'angle de vue est d'aborder la FP par son côté « structuration de l'offre touristique »
- **FP1.11 – Aménager/baliser le lien piétons-modes actifs entre l'Abbaye, la gare et le centre de Villers-la-Ville.**
 - Premières réflexions en CLDR mais difficulté d'arriver à un accord sur le tracé.
 - L'arrêt de gare de Villers n'a toujours pas été aménagé. Le Bourgmestre a contacté Infrabel : La gare de Villers-la-Ville n'est pas dans les priorités d'aménagement mais le Bourgmestre a plaidé pour revoir les choses car cette gare est un accès à l'abbaye. À suivre ...
 - La partie cyclable sera réalisée par le SPW.
 - Proposition de se focaliser sur la partie piétonne/PMR
 - La réflexion sera poursuivie afin de rentrer une demande de convention DR, probablement en 2027
- **Au niveau de la dynamique de la CLDR :**
 - État des lieux sur la fréquentation de la CLDR et éventuel nouvel appel pour remplacement des démissionnaires.

→ Questions et remarques de la CLDR :

- N'a-t-on pas parlé d'un arrêt de gare au sein de l'abbaye ?

=> Il s'agit d'un patrimoine classé. De plus, pas de place et ancienne gare devenue privée.

- Peut-on imaginer d'autres liaisons douces, comme la liaison sécurisée pour rejoindre le complexe sportif qui paraît plus prioritaire ? Depuis le début la CLDR avait émis le souhait de le mettre dans les projets prioritaires mais qu'en est-il maintenant ?

-> Un projet est bien prévu par la commune mais est bloqué pour l'instant par le patrimoine et la Département de la Nature et des Forêts.

=> FRW : La demande sera relayée au Collège

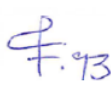
- Pour le CRCS il faudra maintenir et rénover la cuisine. Les litiges sont-ils levés ?

=> FRW : Oui, le projet va maintenant pouvoir être conçu et la fiche actualisée.

5 Divers et agenda

→ Questions et remarques de la CLDR :

- Quid de la problématique du rond-point du Colruyt ? Même s'il s'agit d'une compétence SPW, la Commune ne peut-elle intervenir ?
→ FRW : à part écrire au SPW, la Commune n'a pas de prise.
- Le résumé de l'année 2025 est motivant.
- Par rapport à l'HORECA , il y a un déficit important de gîte sur le territoire.....
Il y a un créneau à prendre, un secteur à motiver.
- Quid projets éoliennes ?

Charles TRAORE, Président de la CLDR 	Eric BALZA, Échevin du Développement Rural 	Marie BURETTE, Secrétaire pour la FRW 
--	--	---